



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Ministre
des Finances
Luxembourg

Luxembourg, le 14 MAI 2020

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.154 - 569 / ak
Doc. parl. 7540

Objet : Projet de loi portant prorogation de certains délais prévus dans les lois sectorielles du secteur financier durant l'état de crise.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance du 7 mai 2020, la Chambre des Députés a adopté à **l'unanimité des 60 votants** le projet de loi sous rubrique et qu'elle a décidé qu'il n'y a pas lieu à procéder au second vote, prévu par l'article 59 de la Constitution.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen